



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Nº de résolution

Municipalité de Saint-Jacques de Leeds, le lundi 3 juin 2024 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h00.

Sont présents :

Madame Valérie Gagnon

Messieurs : Marc-André Routhier, Sébastien Grondin, René Breton, Dominic Parent et Richard Lefrançois.

Sous la présidence de Mme Andréa Gosselin, mairesse.

Sont également présents : Mme Caroline Levasseur, greffière-trésorière adjointe et M. Éric Guay, Responsable des services techniques.

Est absente : Mme Sonia Tardif Directrice générale/greffière-trésorière

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 2.1. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 29 avril 2024
  - 2.2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 6 mai 2024
  - 2.3. Affaires découlant du dernier procès-verbal
  - 2.4. Adoption des comptes du mois
  - 2.5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles
  - 2.6. Correspondance
  - 2.7. Période de questions
  - 2.8. Rapport de la MRC
  - 2.9. Rapport du responsable des services techniques
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 3.1. Offre de services Gessé Poirier-Dulac – Raccordement internet
  - 3.2. Rapport de la mairesse
  - 3.3. Dépôt – rapport annuel sur la gestion contractuelle
  - 3.4. Changement de salle pour la tenue des séances du Conseil
  - 3.5. Appel de candidatures au CA – Espace Muni
- 4. RÈGLEMENTATION**
  - 4.1. Adoption du règlement Nº 392 relatif à la tarification pour l'utilisation du service d'incendie
- 5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE**
  - 5.1. Appel d'offres travaux de réfection sur la Rte des Érablières et de la Rte Tardif
    - 5.1.1. Ouverture des soumissions
    - 5.1.2. Surveillance des travaux



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Nº de résolution

- 5.1.3. Contrôle des matériaux granulaires sur les routes érablières et tardif
- 5.1.4. Programmation de la TECQ 2019-2024
- 5.2. Avis de changement – entrepôt municipal
- 6. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
  - 6.1. PRACIM – Addenda Nº 1 – Projet entrepôt municipal (autorisation de signataires)
  - 6.2. Avis de départ – Inspecteur en bâtiment
  - 6.3. Offre d’emploi – Inspecteur en bâtiment
  - 6.4. Demande de dérogation mineure – 5 rue de l’Horizon
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
  - 7.1. Adhésion GROBEC 2024
- 8. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ**
  - 8.1. Installation fontaine d’eau
  - 8.2. Soumission Simexco – Fourniture module jeu d’eau
  - 8.3. Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial des Appalaches – demande d’appui
  - 8.4. Accord de subvention avec le ministre du Patrimoine Canadien dans le cadre du programme le Canada en fête
  - 8.5. Agrandissement - baptême
  - 8.6. Embauche poste concierge toilette - Patrimoine
  - 8.7. Embauche des responsables pour les activités sportives de la saison été 2024
  - 8.8. Bibliothèque
    - 8.8.1. Mobilier
    - 8.8.2. Conciergerie
- 9. COMITÉS DES ÉLUS**
  - 9.1. TRAVAUX PUBLICS
  - 9.2. LOISIRS
  - 9.3. INCENDIE ET INFRASTRUCTURES
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. DIVERS**
- 12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

126-06-24

Proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l’unanimité des conseillers présents que l’ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

### **2.1. ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2024**

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024 au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

127-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

### 2.2. ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024 au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

128-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

### 2.3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

La mairesse en a fait le suivi.

### 2.4. ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

**ATTENDU QU'une** liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil ;

129-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

### POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén.	39 211.09\$
Incendie :	33 454.52\$
Sécurité :	39 308.44\$
Voirie	105 011.52\$
Hygiène du milieu :	8 341.22\$
Santé	\$



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

Urbanisme :	4 985.21\$
Loisirs :	14 340.16\$
Salaires :	45 681.20\$
<b>TOTAL :</b>	<b>244 652.16\$</b>

### **2.4. RÉOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

130-06-24

Proposée par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

### **2.5. CORRESPONDANCE.**

La correspondance est lue et sera déposée aux archives de la municipalité pour consultation.

### **2.6. RAPPORT DE LA MRC**

Mme Andréa Gosselin fait un bref rapport de la MRC.

### **2.7. RAPPORT DU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES**

M. Éric Guay, responsable des services techniques, fait le rapport des travaux publics réalisés au cours du mois de mai et ceux à venir.

## **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **3.1. Offre de services Gessé Poirier-Dulac – Raccordement internet**

131-06-24

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre de M. Gessé Poirier-Dulac n<sup>o</sup> 0001 du 16 mai 2024 au montant de 524.02 \$ pour les services internet pour l'agrandissement de l'Hôtel de ville.

### **3.2. Rapport de la mairesse**

La mairesse a présenté son rapport pour l'année 2023 en séance tenante et il sera diffusé sur tout le territoire de la municipalité.

### **3.3. Dépôt – rapport annuel sur la gestion contractuelle**



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

Comme le prévoit l'article 961.4 du Code municipal du Québec, Mme Sonia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière, dépose au conseil municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passée au cours du dernier exercice financier complet (1 janvier au 31 décembre 2023) avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$. Cette liste est diffusée sur le site « WEB » de la Municipalité.

132-06-24

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale – greffière-trésorière Mme Sonia Tardif dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense totale de plus de 25 000 \$.

### 3.4. Changement de salle pour la tenue des séances du Conseil

**CONSIDÉRANT QUE** l'agrandissement de l'hôtel de ville est terminée, les séances ordinaires et extraordinaires du Conseil seront dorénavant tenues au Centre Communautaire situé au 415, rue Principale.

133-06-24

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton que la tenue des séances ordinaires et extraordinaires se feront à l'avenir au Centre communautaire de l'Espace 415.

### 3.5. Appel de candidature au CA – Espace Muni

**ATTENDU QU'**il y a lieu de procéder à la nomination d'une personne représentante la municipalité de Saint-Jacques de Leeds au sein du conseil d'administration de l'organisme Espace MUNI.

134-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le dépôt de candidature de Mme Andréa Gosselin, mairesse à titre de représentante de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds au sein du conseil d'administration de l'organisme Espace MUNI.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

### 4. RÈGLEMENTATION

#### 4.1. Adoption du règlement № 392 relatif à la tarification pour l'utilisation du service d'incendie

135-06-24

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 392 relatif à la tarification pour l'utilisation du service d'incendie soit adopté et il l'est.

### 5. TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORT ET VOIRIE

#### 5.1. Appel d'offres travaux de réfection sur la Rte des Érablières et de la Rte Tardif

##### 5.1.1. Ouverture des soumissions

**ATTENDU** la disponibilité d'aide financière dans le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2024) pour un montant estimé de 278,232\$ (programmation numéro 7) ;

**ATTENDU** que la Municipalité désire affecter un montant de 120,000\$ dans le cadre du Fonds régional carrière et sablières de la MRC des Appalaches pour la réalisation des travaux de réfection de la route des Érablières et de la route Tardif ;

**ATTENDU** la demande de soumissions du 16 avril 2024 sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour la réalisation des travaux de voirie sur la route des Érablières et de la route Tardif (dossier numéro 700058) ;

**ATTENDU** la réception des soumissions suivantes avant la date l'ouverture du 16 mai 2024 :

#### Route des Érablières

Mercier & Fils	249 495.75\$
Groupe FJH Construction Inc.	255 339.35\$
Pavage Centre sud du Québec Inc.	264 485.62\$
Dilicontracto Inc.	289 815.18\$
Excavations Gagnon & Inc.	309 800.00\$
L4 Construction Inc.	330 075.18\$

#### Route Tardif

Pavage Centre sud du Québec Inc.	136 397.72\$
Mercier & Fils	141 419.25\$



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Nº de résolution

<b>Groupe FJH Construction Inc.</b>	<b>159 304.76\$</b>
<b>Excavations Gagnon &amp; Inc.</b>	<b>168 500.00\$</b>
<b>L4 Construction Inc.</b>	<b>187 234.43\$</b>

**ATTENDU QU'**après analyse des soumissions, il s'avère que les onze (11) soumissions sont conformes;

136-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds octroi le contrat aux plus bas soumissionnaires conformes soient à Mercier & Fils au montant de 249 495.75\$ taxes incluses pour les travaux de la route des Érablières et à Pavage Centre sud du Québec Inc. au montant de 136 397.72\$ taxes incluses pour les travaux de la route Tardif.

**QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds s'engage à contribuer financièrement selon les modalités prévues au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

**QUE** la mairesse et/ou la directrice générale / greffière-trésorière soient autorisées, et elles le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds les documents selon le cas.

### 5.1.2. Surveillance des travaux

137-06-24

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission pour la surveillance des travaux de Atkins Réalis Nº 700058 daté du 24 mai 2024 au montant de 30 600.00 \$ taxes en sus.

### 5.1.3. Contrôle des matériaux granulaires sur les routes des érablières et tardif

**ATTENDU QU'UN** appel d'offres est nécessaire pour le contrôle des matériaux granulaires pour les travaux sur la route des Érablières et route Tardif ;

**ATTENDU QUE** les travaux prévus par la municipalité sont indiqués dans les documents préparés par Atkins Réalis (projet no 700058) ;

**ATTENDU QUE** les soumissions devaient être déposées au plus tard le 3 juillet 2024 à 11h00 ;



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution  
138-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande des soumissions aux fournisseurs suivants :

- Groupe ABS de Québec
- GDH Consultant de Lévis
- FNX Innov
- Englobe de Thetford Mines

**QUE** ce projet soit réalisé en tout ou en partie conditionnellement aux disponibilités budgétaires ;

**QUE** le devis et tous les documents de l'appel d'offres soient disponible au bureau municipal.

### 5.1.4. Programmation N<sup>o</sup> 7 de la TECQ 2019-2024

**ATTENDU QUE :**

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

139-06-24

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux





## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version № 7 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridique.

### 5.2. Avis de changement – entrepôt municipal

140-06-24

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de payer à Construction Malette et Fils Inc. un montant de 5 811.00 \$ taxes en sus afin :

- D'ajouter un isolant rigide de 2" d'épaisseur par-dessus le drain de contour sur une longueur de 35' et sur



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

une longueur de 16' sur la partie arrière.

- D'ajouter des conduits d'égout et d'eau potable pour un besoin futur éventuel.

### 6. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### 6.1. PRACIM – Addenda № 1 – Projet entrepôt municipal (autorisation des signatures)

141-06-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** Mme Andréa Gosselin, mairesse soit autorisée à signer l'addenda № 1 pour le projet de l'entrepôt municipal au nom de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds.

#### 6.2. Avis de départ – Inspecteur en bâtiment

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu un avis de fin d'emploi de M. Dominic Paradis au poste d'inspecteur en bâtiment le 10 mai 2024 ;

142-06-24

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte le départ de M. Dominic Paradis et publie une offre d'emploi selon le mode d'affichage habituel dès que possible afin de combler le poste vacant.

#### 6.3. Offre d'emploi – Inspecteur en bâtiment

143-06-24

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité publie une offre d'emploi selon le mode d'affichage habituel dès que possible afin de combler le poste vacant.

#### 6.4. Demande de dérogation mineure – 5 rue, de L'Horizon

La demande de dérogation mineure vise la propriété de Mme Johanne Grondin et de M. Benoît Berthiaume sise au 5, rue de L'Horizon, lots 5 437 916 et 5 437 914 selon ce qui suit :

Demande de porter à 8.53m (28') la largeur maximale de l'ouverture à la rue prescrite à 6.1m



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Nº de résolution

(20'). À noter que l'ouverture actuelle serait dans les faits d'approximativement de 23'. \*Afin de pouvoir couper la chaîne de rue dans l'alignement avec le garage double.

**ATTENDU QUE** les conditions s'appliquant à cette demande concernent l'article 11.1.2.1.1, paragraphe 1 du règlement de zonage Nº 175 ;

**ATTENDU QU'**après étude, les membres du Comité sont favorables à recommander au Conseil municipale l'acceptation de cette dérogation mineure ;

**ATTENDU QUE** le conseil est en accord et accepte la suggestion du CCU qui est favorable à cette demande de dérogation mineure ;

144-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** cette demande de dérogation au règlement de zonage Nº 175 article 11.1.2.1.1 relativement à la propriété du 5, rue de L'Horizon soit acceptée et elle l'est, et que le tout soit régularisé via cette résolution.

### 7. HYGIÈNE DU MILIEU

#### 7.1. Adhésion – Groupe de concertation des bassins de la zone Bécancour (GROBEC) 2024

145-06-24

Proposé par M. René Breton et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds renouvelle son adhésion à GROBEC au coût de 75.00 \$ pour la période du 1 avril 2024 au 31 mars 2025.

### 8. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

#### 8.1. Soumission - Installation fontaine d'eau

146-06-24

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la soumission de Tessier Récréo-Parc Nº 42593 au montant de 8 619.68 \$ installation non incluse.

#### 8.2. Soumission Simexco – Fourniture module jeu d'eau



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

147-06-24

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de Simexco datée du 15 mai 2024 au montant de 6 480.00 \$ taxes en sus pour l'achat d'un canon sidéral.

### **8.3. Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial des Appalaches – demande d'appui**

148-06-24

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter d'appuyer le bureau coordonnateur de la garde en milieu familial des Appalaches dans sa démarche auprès du gouvernement.

### **8.4. Accord de subvention avec le ministre du Patrimoine Canadien dans le cadre du programme Le Canada en fête**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a présenté une demande d'aide financière au ministre du Patrimoine canadien dans le cadre du programme *Le Canada en fête*, pour la tenue des festivités de la fête du Canada ;

**CONSIDÉRANT QUE** le 12 avril 2023, Patrimoine canadien a confirmé à la municipalité de Saint-Jacques de Leeds le versement d'une subvention de 1 920.00\$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour bénéficier de cette aide financière, la municipalité souhaite signer un accord de subvention avec le gouvernement fédéral ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités du Québec peuvent contracter et signer des ententes avec des tiers ou avec d'autres gouvernement du Canada ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (LMCE) crée des obligations pour les municipalités du Québec lorsqu'elles veulent signer ce type d'ententes ;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 3.11 de la LMCE, un organisme municipal ne peut, sans l'autorisation du gouvernement, conclure une



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

entente avec un autre gouvernement du Canada, l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou avec un organisme public fédéral ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour conclure une telle entente, un organisme municipal doit obtenir l'autorisation du gouvernement par l'entremise d'un décret d'autorisation, si l'entente ne cadre pas dans les décrets d'exclusion existants ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds demande l'autorisation du gouvernement du Québec de conclure cet accord ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente n'a pas pour effet de limiter ou de restreindre l'exercice des pouvoirs du conseil municipal relatifs à la prise de règlements ni de limiter ou de restreindre ses pouvoirs d'administration, de gestion, de vérification financière ou la fourniture de services municipaux et n'a pas pour effet de limiter ou de restreindre l'exercice de ses pouvoirs relatifs aux élections et les référendums municipaux et à la participation publique ;

149-06-24

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la mairesse, sous réserve l'autorisation du gouvernement du Québec, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds l'accord de subvention à intervenir avec le ministre du Patrimoine canadien concernant le versement d'une subvention au montant de 1 920.00\$, dans le cadre du programme *Le Canada en fête*, pour la tenue de la fête du Canada.

### 8.5. Agrandissement de l'Hôtel de ville - désignation

150-06-24

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds désigne l'agrandissement de l'Hôtel de ville par le nom d'*Espace 415*.

### 8.6. Embauche poste concierge toilette - Patrimoine



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution  
151-06-24

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds embauche Mme Diane Nadeau au poste de concierge pour les toilettes du site Patrimoniale selon l'entente intervenue entre les parties.

### 8.7. Embauche de responsables pour les activités sportives – été 2024

**CONSIDÉRANT** l'entente avec le Comité des loisirs pour l'organisation des activités sportives suivantes : dek hockey (enfant et adulte) et le soccer ;

152-06-24

Proposé par le M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds embauche les personnes suivantes pour un montant de 20.00 \$ par semaine chacun :

- Mme Jessica Routhier pour le soccer
- M. Antoine Boilard pour le dek enfant
- M. Gessé Poirier-Dulac pour le dek adulte

**QUE** les frais encourus par la municipalité pour la rémunération de ces personnes soient refacturés au Comité des loisirs à la fin de la saison estivale.

### 8.8. Bibliothèque municipale

#### 8.8.1. Mobilier

153-06-24

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité de conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la soumission de Martial Ouellet daté du 24 mai 2024 au montant de 32 935.49 \$ taxes incluses afin de confectionner des meubles sur mesure pour l'aménagement de la bibliothèque municipale situé dans l'*Espace 415*.

#### 8.8.2. Conciergerie

154-06-24

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

Jacques de Leeds accepte la soumission de Distribution DAKI № 9693 au montant de 1409.17 \$ taxes incluses pour la conciergerie de l'Espace 415.

### 8.9. Campagne annuelle de Moisson Beauce

155-06-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de verser un montant de 250.00 \$ pour Moisson Beauce.

### 8.10. Comité des Loisirs – remplacement de maternité

156-06-24

Proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de remplacer Mme Valérie Gagnon conseillère №2 par M. René Breton, conseiller №5 sur le comité des Loisirs pendant le congé de maternité de Mme Valérie Gagnon.

## 9. COMITÉS DES ÉLUS

### 9.1. TRAVAUX PUBLICS

9.1.1. René mentionne la réunion du CCU pour la dérogation mineure du 5, rue de l'Horizon

### 9.2. LOISIRS

9.2.1. Les lumières du terrain de balle ont été remplacées par des lumières DEL.

### 9.3. INCENDIE ET INFRASTRUCTURES

9.3.1. N/A

## 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andrée Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

## 11. DIVERS

Mme Andrée Gosselin demande si les conseillers ont des points à discuter.



## Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N<sup>o</sup> de résolution

### 12. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

157-06-24

Proposée par M. Sébastien Grondin appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 19h50.

---

Andréa Gosselin

Mairesse

---

Caroline Levasseur

Greffière-trésorière adjointe

### CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

### CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

---

Sonia Tardif, g.m.a.

Directrice générale/greffière-trésorière